

Certificat National de Compétence  
Mandataire judiciaire à la protection du majeur  
mention « **Mesure judiciaire à la protection des  
majeurs** » (MJPM)

Concerne uniquement l'IRTS Nouvelle-Aquitaine

**Pour les candidats ayant obtenu leur sélection**

---

Merci de bien vouloir nous retourner le dossier au plus tard le **6 Décembre 2021**

à l'adresse suivante :

IRTS Nouvelle-Aquitaine  
Assistante de la formation MJPM  
9 avenue François Rabelais - BP39  
33401 Talence

**les éléments suivants :**

- Le bulletin d'inscription ci-joint, dûment complété et signé
  - l'accord de financement du coût total de la formation ou lettre d'engagement si financement personnel
  - deux photos d'identité avec nom et prénom notés au dos
  - un extrait de casier judiciaire - bulletin n°3 datant de moins de 3 mois (demande à faire sur le site du Ministère de la justice : <https://www.cjn.justice.gouv.fr/cjn>)
-

## Bulletin d'inscription à la formation :

### C.N.C. M.J.P.M. – Certificat National de Compétence de Mandataire Judiciaire à la Protection du Majeur, mention **Mesure Judiciaire à la Protection des Majeurs**

Année d'entrée en formation : **2022**

- parcours complet            **heures**  
 parcours partiel            **heures**

Mr  Mme            Nom : .....

Nom de naissance : ..... Prénom : .....

Adresse complète : .....

.....

N° Portable : ..... Téléphone fixe : .....

Email : .....

Nationalité : ..... Date de naissance : .....

Ville de naissance : ..... code postal : ..... Pays, si hors France : .....

reconnu MDPH (situation d'handicap nécessitant un aménagement des conditions de formation et/ou d'examens)

Intitulé du diplôme le plus élevé ..... niveau.....

#### situation actuelle :

demandeur d'emploi     salarié             étudiant             autre (préciser): .....

**Pour les demandeurs d'emplois : numéro identifiant Pôle emploi (composé de 7 chiffres + 1 lettre) :**

**Pour les salariés, merci de préciser :**

#### Lieu de travail :

Nom de l'employeur : .....

adresse complète : .....

.....

Téléphone : ..... Email : .....

poste occupé par le stagiaire : .....

Nom et fonction du responsable : .....

#### **Organisme gestionnaire / siège social employeur (à compléter uniquement si différent du lieu de travail) :**

Nom : .....

adresse complète : .....

.....

Téléphone : ..... Email : .....

Nom et fonction du responsable : .....

#### **Votre type de contrat :**

C.D.I.     C.D.D.     Contrat de Professionnalisation     autres (préciser) .....

Si contrat à durée déterminée, indiquez la date de fin du contrat : .....

## Prise(s) en charge financière(s) :

qui finance votre formation ?

employeur

**(cachet et signature du responsable de l'établissement obligatoires en bas de ce document)**

nom de son OPCA : .....

adresse de facturation : .....

.....

personne à contacter : .....

Téléphone : ..... Email : .....

vous-même **(joindre une lettre d'engagement datée et signée)**

une facture vous sera adressée directement à votre adresse (indiquée en 1ere page)

autre(s) financement(s) (OPCA, Pôle Emploi, CPF, Agefiph, etc...)

**joindre obligatoirement les justificatifs**

**organisme 1** ..... montant pris en charge .....

adresse de facturation : .....

.....

personne à contacter : .....

Téléphone : ..... Email : .....

**organisme 2** ..... montant pris en charge .....

adresse de facturation : .....

.....

personne à contacter : .....

Téléphone : ..... Email : .....

---

## signatures

le stagiaire :

à : ..... le : ...../...../.....

signature :

l'employeur (si financeur) :

à : ..... le : ...../...../.....

signature, cachet, nom et fonction du signataire :

---

### Conditions

1 – l'entrée en formation est effective :

- après accord écrit de son financement par un tiers (employeur, OPCA, Pôle emploi, etc...) ou par le stagiaire lui-même
- après la signature de la convention de formation
- après réception de ce bulletin d'inscription au plus tard un mois avant le début de la formation, sauf indication contraire

2 – les frais d'inscription donnent droit à l'accès et à la participation à la formation

3 – l'inscription est valable pour la durée totale de la formation

4 – toute formation commencée sera facturée au prorata du temps de formation suivi et des frais pédagogiques et administratifs engagés

5- toute heure de formation dispensée est due. En cas d'absence injustifiée, l'IRTS facture ces heures à l'employeur ou au stagiaire selon le cas. L'IRTS ne peut être tenu pour responsable de l'absence du stagiaire.